

## CONDITIONS DE VIE – SANTÉ

— Les jeunes des quartiers défavorisés sont particulièrement exposés à certains risques sanitaires et peu susceptibles de recourir ou d'avoir accès à des services de santé de qualité. Aux niveaux national et local, les services de santé doivent veiller à proposer des services médicaux adaptés aux jeunes. Observons l'exemple du centre de jeunesse de Sammonlahti, qui montre comment mener une opération antitabac auprès des jeunes.



### Les recommandations suivantes proposent des moyens de mettre ce type de politiques en application :

- ▶ assurer l'accès à des services de santé, à des services d'information et à des services de sécurité sociale de grande qualité et adaptés aux jeunes ;
- ▶ favoriser le développement personnel et professionnel des médecins, infirmières et travailleurs de jeunesse opérant dans des quartiers défavorisés ; tous ces intervenants doivent absolument posséder les aptitudes, connaissances et attitudes ad hoc – c'est-à-dire adaptées aux jeunes et à leur culture et sensibles au genre –, ainsi que des compétences à jour ;
- ▶ faire en sorte que les professionnels médicaux et les prestataires de services possèdent les compétences et les ressources nécessaires pour travailler avec des jeunes d'origines culturelle et sociale différentes ; sont pareillement concernés les services d'interprétation et/ou de médiation culturelle ;
- ▶ concevoir et fournir des services sanitaires et sociaux prenant en compte les besoins spécifiques des jeunes qui subissent de multiples formes d'exclusion – par exemple jeunes Roms, jeunes femmes immigrées, jeunes souffrant de troubles mentaux, jeunes handicapés ou jeunes porteurs du VIH (virus de l'immunodéficience humaine) ;
- ▶ développer et fournir des services d'aide – notamment des programmes de conseil en situation de crise et des programmes éducatifs – visant à améliorer, de manière globale, la santé et le bien-être des jeunes ;
- ▶ encourager les travailleurs de jeunesse, les travailleurs sociaux, les éducateurs et les professionnels de santé à développer des services d'aide. Les programmes concerneront tout particulièrement les situations suivantes :
  - toxicomanie et addiction ;
  - santé sexuelle et reproductive ;
  - grossesse précoce, non planifiée ou non désirée ;
  - santé mentale ;
  - exercice physique ;
  - nutrition ;
  - équilibre entre vie familiale et vie professionnelle ;

### Centre de jeunesse Sammonlahti, ville de Lappeenranta (Finlande)

— Une lacune est identifiée au niveau des services de santé en ce qui concerne les jeunes fumeurs. Les jeunes de moins de 18 ans ne sont pas autorisés à acheter de substitut aux cigarettes, et ni l'école ni les services de santé n'offrent d'aide à ces jeunes pour arrêter de fumer, sauf à évoquer le sujet en classe ou, la plupart du temps, à pratiquer un système de retenues.

— Le projet a démarré en octobre 2013 dans une école locale. L'école étant un partenaire majeur du projet, les jeunes ont la possibilité d'assister aux réunions.

— Le groupe du projet comprend 11 jeunes âgés de 13 à 17 ans. Les réunions sont consacrées à des activités de cohésion d'équipe, à des informations sur le tabac et sur ses risques inhérents, à des tests pour mesurer le taux de monoxyde de carbone chez les participants, ainsi qu'à des exercices d'auto-observation – qu'est-ce que ça vous fait de fumer ? quand avez-vous envie d'une cigarette ? Qu'est-ce qui vous inciterait à arrêter de fumer ? etc. –, à des exemples de régime alimentaire sain et à l'intérêt que présente l'exercice physique.

— Les jeunes ayant suivi la totalité du projet ont obtenu les résultats suivants : trois ont arrêté de fumer, une a considérablement réduit sa consommation de tabac et un autre a changé d'école avant la fin du projet.

— Au début de l'année 2014, à la demande des participants, un second groupe de quatre jeunes a été organisé. L'école, satisfaite des résultats, s'est montrée disposée à encourager cette méthode de travail à l'avenir ; aussi le centre de jeunesse a-t-il envisagé la possibilité de former quelques jeunes pour diriger de futurs groupes.

- ▶ veiller à ce que les stratégies de santé prennent dûment en compte les besoins des jeunes : les jeunes et les travailleurs de jeunesse des quartiers défavorisés doivent être directement impliqués dans l'élaboration des décisions concernant ces stratégies ;
- ▶ promouvoir les activités physiques et sportives comme moyen de maintenir un mode de vie sain à l'école et hors de l'école ; s'assurer qu'il existe des équipements sportifs publics – si nécessaire, les améliorer – et que les jeunes peuvent y accéder sans problème.